

# EVALUATION DE DEPART :

- obligatoire avant l'inscription
- pour définir vos aptitudes et prérequis dans l'activité de la conduite
- permet de proposer un volume d'heures prévisionnel et facultatif de formation.
- permet à l'enseignant d'adapter sa pédagogie au niveau de l'élève

# FORMATION THEORIQUE :

- 3 cours collectifs obligatoires animés par un enseignant (1. alcool, drogues, médicaments, fatigue; 2. vitesse, ceinture de sécurité ou casque, distracteurs; 3. comportement en cas d'accident)
- cours collectifs facultatifs animés par un enseignant (chaîne cinématique, signalisation, intersections, vue du conducteur...)
- cours et tests de code en présentiel ou à distance
- cours collectif avant la circulation sur les spécificités et risques de la conduite d'un 2 roues

# FORMATION PRATIQUE :

## **Hors circulation :**

- découvrir le véhicule, se positionner sur la machine, utiliser toutes les commandes, effectuer les différentes vérifications
- gérer l'équilibre, la trajectoire, la stabilité, à allure lente et normale, avec et sans passager, maîtriser les manoeuvres de freinage et d'évitement

## **En circulation :**

- se positionner sur la chaussée, maintenir les intervalles de sécurité, tenir compte de la signalisation et des autres usagers en ville, sur route et sur voie rapide
- travail de l'autonomie et de situations particulières (inter-files, pluie, nuit...)